

Le management du risque routier en entreprise

La vision des risk managers du Club Francophone pour le management des risques et assurances



CLUB FRANCO RISK

Qu'est ce que le Club Francorisk

- Le Club a pour objectif la promotion et le développement de **la culture de la gestion des risques et des Assurances** dans l'univers francophone
- Il est animé par des gestionnaires de risques et **ouvert à leurs partenaires.**



Les missions du Club



20 juin 2018

3



Les activités/réalisations du Club depuis sa création en 2015

- 4 Conventions de la Francophonie (en février)
- 3 Conférences débats (en juin à Paris)
- 3 Colloques au Québec et en Afrique (T4)
- Participation à plusieurs conférences/débats



Les associations membres du Club FrancoRisk



Le risque routier dans le monde francophone

1. Un marché de l'assurance en fonction du contexte législatif et économique
2. Une attitude similaire des risk managers
3. Le rôle essentiel de la prévention

Deux exemples :
Québec et Côte d'Ivoire



Des contextes assurantiel et réglementaire différents

- Au **Québec** un régime public d'assurance automobile qui comporte deux volets :

Dommmages matériels :

Chaque individu impliqué dans un accident de la route doit se tourner vers son propre assureur pour l'indemnisation de réparation du véhicule.

pas de possibilité de recours contre le conducteur fautif

Blessures corporelles :

Les blessés dans un accident de la route, sont indemnisés pas la SAAQ en fonction de certains barèmes préétablis

pas de possibilité de recours contre le conducteur fautif



Ds contextes assurantiel et réglementaire différents

- En **Côte d'Ivoire** le régime d'assurance comporte également deux volets :
- **Responsabilité civile corporelle et matérielle :**
les victimes corporelles et matérielles des accidents sont indemnisées par l'assureur de la personne morale ou physique responsable dudit accident. **Les responsabilités peuvent être partagées.** La victime ou sa compagnie se charge du recours
- **diverses garanties dommages :**
(bris de glaces, incendie, vol, etc..) : La personne physique ou morale doit se tourner vers son propre assureur pour l'indemnisation des dommages subis par son véhicule suivant la police souscrite



Des contextes assurantiel et réglementaire différents

En Côte d'Ivoire : Fonds de Garantie Automobile (FGA).

- Géré par la tutelle en collaboration avec les compagnies d'assurances IARDT,
- Son rôle :
 - veiller au respect de l'obligation d'assurance responsabilité civile automobile
 - prendre en charge médicalement et d'indemniser les victimes d'accident de la circulation dont les auteurs ne sont pas connus
 - responsabiliser les auteurs une fois leurs identités connues
 - prévenir les comportements à risques
- D'un apport décisif, il permet une prise en charge efficace des victimes dans les services d'urgence des hôpitaux publics



Des politiques de sécurité routière en fonction du contexte local

En Côte d'Ivoire diverses actions mises en œuvre pour réduire les accidents de la circulation par **les structures de l'Etat** (OSER, AGEROUTE, Ministères des Transports et de la Justice...)

- Vaste programme de **rénovation** de 200 km de **route** entre 2017 et 2018
- Création d'un **centre de prise en charge des blessés** de la route sur l'autoroute du Nord (GSPM)
- Campagnes de **sensibilisation** pendant les activités de fin d'année (limitation de vitesse, présence de radars, test d'alcoolémie, sensibilisation au code routier, ...)
- Intensification des moyens de **contrôle de police** et de répression (un décret pour renforcer le dispositif de répression des conducteurs fautif des accidents mortels)
- Loi en 2016 sur l'utilisation du **téléphone au volant**
- Etudes en cours pour l'application du système de **permis à point**



Gestion du risque sécurité routière en entreprise

- En **Côte d'Ivoire** la gestion des risques au sein des entreprises est différente d'une entreprise à l'autre.
- Axée sur la mise en œuvre de son propre programme de sécurité routière pour ses employés.
- En résumé,
 - Identifier les bons et les mauvais conducteurs
 - Récompenser les bons conducteurs et sensibiliser et former les mauvais conducteurs à la conduite défensive, à la limitation de vitesse, pas d'alcool au volant, voire sanctionner les récidivistes
- S'assurer du bon état de fonctionnement de son parc auto
- Participer aux actions de sensibilisation de l'Oser



Gestion du risque sécurité routière en entreprise

Au Québec :

- Entreprise sans flotte de véhicule (simple usage personnel pour déplacement)
- Entreprise avec flotte de véhicules (Camions ou autres)



Gestion du risque sécurité routière en entreprise



des politiques au sujet de la conduite sous influence (alcool et bientôt Marijuana qui sera légale au Canada en juillet 2018); des politiques sur l'utilisation du téléphone corporatif en voiture (utilisation du main libre – interdiction de texter, etc..);



des politiques de base et les rappels réguliers au sujet de certains aspects de la sécurité routière, un système de suivi des accidents (type, condition, circonstance etc) afin de développer des programmes de formation ciblés pour un type particulier de véhicule, ou un type particulier de chauffeur ou encore sur mesure pour certains chauffeurs problématiques. Les autres politiques varient en fonction du type de véhicule et du type d'opération (livraison au centre-ville vs en région, livraison a un de nos entrepôts ou chez un client, etc..



Merci !



Rendez vous sur le site
www.clubfrancorisk.com



CLUB FRANCO RISK